

Radiodiffusion et télévision en 1980

Les recettes d'exploitation des entreprises privées de radiodiffusion ont augmenté de 12 p. cent, tandis que leurs dépenses d'exploitation (programmation, technique, ventes et administration) ont connu une hausse de 13 p. cent par rapport à l'année précédente.

D'après des chiffres préliminaires publiés par Statistique Canada, les recettes ont, en effet, atteint \$397 millions et les dépenses \$336 millions durant l'année se terminant le 31 août 1980.

Du côté de la télévision, les recettes et les dépenses d'exploitation ont connu une augmentation identique de 19 p. cent, les recettes s'élevant à \$562 millions et les dépenses à \$433 millions.

Les recettes provenant de la vente de temps d'antenne de la société Radio-Canada ont atteint \$101 millions (elles étaient de \$87 millions l'année précédente), tandis que le coût net d'exploitation de cette société était de \$543 millions contre \$540 millions un an plus tôt.

Des chercheurs identifient une nouvelle maladie

Des travaux sur la nutrition ont amené des spécialistes du Centre de recherche de l'hôpital Sainte-Justine pour enfants, à Montréal, à identifier une maladie dont on a élucidé le mécanisme ces dernières années seulement, annonce un article de Denis Dion, publié dans *La Presse*.

Le directeur du Centre, le docteur Claude Roy, décrit ainsi la maladie qui porte le nom de "maladie de rétention des chylomicrons": "Il s'agit d'un mal qui a des répercussions sur l'oeil et sur le système nerveux... Dans la maladie identifiée, la cellule intestinale peut former des chylomicrons (particules de graisse jouant le rôle de transporteurs) mais ceux-ci ne peuvent pas quitter la cellule intestinale. Cette anomalie fait penser à deux maladies bien connues (l'abêtaliipoprotéinémie et l'hypobêtaliipoprotéinémie) dans lesquelles on sait que les chylomicrons ne sont pas produits. Dans le cas présent, cependant, on sait qu'ils sont formés mais on constate qu'ils ne sont pas capables de sortir de la cellule intestinale, sans qu'on sache encore pourquoi".

On a déjà repéré sept cas d'enfants atteints de cette maladie à l'hôpital Sainte-Justine. Ces enfants doivent suivre un régime extrêmement bas en graisses sinon il se produit une diarrhée constante

et des retards considérables de développement.

Le fait de ne pouvoir digérer les graisses cause une carence de vitamines solubles seulement dans les graisses, ce qui entraîne des répercussions sur le système nerveux et l'appareil oculaire.

Au stade précoce, on peut intervenir en administrant des doses massives de vitamine E qui, ingérée en doses considérables, se passe des transporteurs pour pénétrer dans l'organisme.

Skate Canada

La Suède, les États-Unis et le Canada ont déjà confirmé le nom des patineurs qui les représenteront à la compétition *Skate Canada*, qui aura lieu du 29 octobre au 1^{er} novembre prochains à Ottawa.

Le président du comité d'organisation, M. Mike Fitzpatrick, a annoncé que l'on avait envoyé des invitations à 14 pays.

Les porte-couleurs du Canada seront, dans le simple féminin, Tracy Wainman et Elizabeth Manley; Brian Orser et Gordon Forbes dans le simple masculin; et enfin Kelly Johnson et Kris Barber, ainsi que Karen Taylor et Rodney Burk, dans la catégorie "Danse".

Dans le cadre de cette compétition, les organisateurs ont prévu des démonstrations de patinage artistique qui permettront de voir, entre autres, les Canadiens Barbara Underhill et Paul Martini, ainsi que Lorri Baier et Lloyd Eisler.



Kelly Johnson et Kris Barber participent à la compétition *Skate Canada* dans la catégorie "Danse".

Les femmes dans les mines

"Le film *Moving Mountains* (Transporter les montagnes) représente un point tournant dans les efforts que nous déployons pour éliminer les stéréotypes professionnels", a déclaré le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Moving Mountains raconte l'histoire de plusieurs femmes travaillant dans des mines de charbon, à Elkford (Colombie-Britannique). On y montre des femmes conduisant de gigantesques pelles mécaniques, faisant partie des équipes qui posent des charges d'explosif, et conduisant d'immenses wagons basculants, emplois qui auparavant étaient réservés aux hommes.

Une cinéaste indépendante de Toronto, Mme Laura Sky, a réalisé ce film pour le compte du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Acquisition de documents sur la Nouvelle-France

Les Archives publiques du Canada ont acquis récemment une source importante de documentation sur la période de la Nouvelle-France: une collection de documents originaux sur papier et parchemin ayant appartenu à la famille Ramezay.

Cette collection, qui se trouvait jusqu'ici en France, se compose principalement de lettres d'affaires, de documents judiciaires, de comptes, de lettres de change, de signatures par l'intendant Bigot, d'actes notariés, de plans et de documents relatifs aux propriétés de la famille Ramezay, en France et au Canada, certaines pièces remontant à 1553. On y trouve aussi des papiers attestant des activités des membres de la famille au sein de l'armée.

Claude de Ramezay (1659-1724) fut, officiellement, le premier Ramezay à arriver en Nouvelle-France, en 1685. Il y occupa le poste de commandant des Trois-Rivières et de Montréal et fut nommé gouverneur par intérim de toute la Nouvelle-France de 1714 à 1716. Héritier de plusieurs seigneuries en France et au Canada, il fit construire, à Montréal, le célèbre château qui porte son nom.

Son fils, Jean-Baptiste-Nicolas-Roch, est connu comme le signataire de la capitulation de Québec en 1759. Il mourut en 1777 en ne laissant aucun héritier portant son nom. La lignée des Ramezay prit ainsi fin.

Leonardi